



TRÉLON INFOS

www.ville-trelon.fr

Mensuel n° 318

MARS 2019

SEMAINE N°09

- 28.02 : Conseil Municipal à 18h00 à la mairie
- 01.03 : Réouverture du Musée du Textile et de la Vie Sociale à Fourmies et de l'Atelier-Musée du Verre à Trélon
- 01.03 : Tirage des coupes de bois à 18h00 à la mairie
- 01.03 : Réunion publique pour le PADD (Projet d'Aménagement du Développement Durable) à 18h30 à l'Ecomusée de l'Avesnois à Fourmies (voir à l'intérieur)
- 02.03 : Repas dansant costumé organisé par la Confrérie Saint Pansard à 19h00 à la salle des œuvres

SEMAINE N°10

- 05.03 : Mardi-Gras
- 05.03 : Dégustation de la bière Saint Pansard brassin 2019 de 17h30 à 20h00 à la salle des fêtes
- 06.03 : Mercredi des Cendres
- 08&09.03 : Collecte nationale pour les Restos du Cœur
- 09.03 : Repas de l'APE (Association des Parents d'Elèves) à 19h00 à la salle des œuvres

SEMAINE N°11

- 13.03 : Dernière distribution des Restos du Cœur trélonais
- 15.03 : Clôture du Grand Débat National
- 15.03 : Journée de la ruralité (voir à l'intérieur)
- 17.03 : Audition de l'école municipale de musique à 10h00 à la salle des fêtes sur le thème « Portes ouvertes sur la 4ème dimension »
- 17.03 : Saint Pansard (voir à l'intérieur)
- 17.03 : Opération cartographie et construction d'hôtels à insectes organisées par les Amis de la Demi-Lieue

SEMAINE N°12

- du 18 au 29.03 : Quinzaine du conte transfrontalière (voir à l'intérieur)

20.03 : Printemps

23.03 : Concours de cartes de l'AST (voir à l'intérieur)

SEMAINE N°13

- 28.03 : Mi-Carême
- 29.03 : Séance tout public à Trélon du conte transfrontalier (voir à l'intérieur)
- 30.03 : Joggings des Verriers (voir à l'intérieur)
- 31.03 : Passage à l'heure d'été dans la nuit du 31 Mars au 1^{er} Avril

*Entourée par sa famille,
ses collègues, les enseignantes,
les parents d'élèves et les élus,
Madame Evelyne Fouquart
a fêté son départ à la retraite après 41 ans de
bons et loyaux services en faveur des jeunes
trélonais scolarisés
à l'école maternelle.*

*Beaucoup de festivités
pour ce mois de
mars.*

*L'audition des
élèves de l'école de
musique*

*Notre traditionnel
Cantique de Saint Pansard*

*La clôture du
Festival du conte à
la salle des œuvres
le jogging des
verriers.*

Chuuu



CANTINE SCOLAIRE

Les inscriptions pour la cantine scolaire sont reçues en mairie du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 09h00 à 11h00.

LES YMAGIERS, TAILLEURS D'IMAGES

ATELIER D'EXPRESSION ARTISTIQUE

L'atelier fonctionnera les lundis 18 et 25, les mardis 12 et 19, les jeudis 07, 14 et 28 et le vendredi 15 Mars de 14h00 à 17h00 à la maison Dimnet.



EXPOSITION TEMPORAIRE

Mademoiselle Noémie Lecat, résidente du Foyer Claude Jourdain, exposera ses toiles et ses aquarelles à la maison de santé Albertine pendant le mois de Mars.

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

Du 1^{er} Novembre 2018 au 31 Mars 2019 la déchetterie est ouverte au public les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 14h00 à 17h00 et le samedi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (fermeture le jeudi et le dimanche).

Si vous vous rendez à la déchetterie avec une remorque, pensez à la bâcher afin d'éviter la chute de détritrus sur la chaussée ou les trottoirs.

Ces pertes diverses polluent notre environnement et gênent la circulation des véhicules et des piétons et peuvent provoquer des accidents.

CONSULTATION P.M.I.

La consultation de la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) aura lieu le jeudi 28 Mars 2019, dans les locaux de la maison de santé Albertine situés rue Victor Hugo, le matin à partir de 09h00.

RAMASSAGE DES POUBELLES



Tous les sacs contenant des déchets ménagers doivent absolument être placés dans les poubelles adéquates. En cas de non respect, elles ne seront pas ramassées.

Les bacs vides sont à rentrer au plus vite pour assurer la sécurité des piétons et un cadre de vie agréable. Ils doivent également être nettoyés régulièrement.

ATELIER REPASSAGE « LES MISS FER »

L'atelier repassage « Les Miss Fer » est dorénavant ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 08h30 à 11h30 et les mardi et vendredi de 13h00 à 17h00.

Pour tous renseignements, contacter le ☎03.27.60.71.00



ARRIVÉES ET DÉPARTS

Si vous arrivez ou si vous quittez la commune de Trélon, vous êtes priés dans votre intérêt de bien vouloir signaler ce changement important à l'accueil de la mairie.

APPRENEZ-LEUR LE CANIVEAU

Les articles L 2212-2 du code général des collectivités territoriales et R 635-8 du code pénal prévoient amendes et contraventions pour sanctionner le dépôt de déjections canines sur les trottoirs. Il suffit que le propriétaire du chien tenu en laisse le fasse descendre dans le caniveau. En effet, les déjections qui gâchent notre cadre de vie sont déplaisantes voire dangereuses pour les piétons. Les contrevenants seront sanctionnés.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Si vous constatez un problème d'éclairage public, signalez-le sans tarder à la mairie.

AUTORISATION DE MISE EN LOCATION D'UN LOGEMENT

Dans le but de faciliter l'obtention du permis de louer instruit par la commune, vous trouverez ci-dessous les points essentiels (et non exhaustifs) sur lesquels l'accent sera mis.

Le logement ne doit pas présenter de risques manifestes pour la sécurité physique des occupants (effondrement de plafond, mur, plancher, escalier, chute d'étage, incendie).

Les escaliers doivent être munis d'un garde-corps et/ou d'une main courante. Les ouvrants de l'étage donnant sur l'extérieur devront être munis d'un garde-corps s'élevant au moins à 1 mètre du plancher intérieur si leurs appuis intérieurs sont à moins de 90cm. Le logement doit être pourvu d'au moins d'un détecteur de fumée normalisé.

Le logement ne doit pas présenter de risques manifestes pour la santé des occupants (plomb, amiante, électricité, gaz, DPE (Diagnostic de Performance Energétique), appareils de combustion, ventilation).

Les diagnostics immobiliers sont obligatoires pour la demande de mise en location.

VALIDITÉ DES DIAGNOSTICS

Surface habitable (Loi CARREZ) : sans limite tant que de nouveaux travaux ne sont pas effectués

Plomb : 6 ans si positif, illimité si négatif

Amiante : illimité

Électricité : 6 ans

Gaz : 6 ans

Diagnostic de Performance Energétique (DPE) : 10 ans

APPAREILS DE COMBUSTION

Tout appareil de combustion raccordé à une cheminée doit être pourvu d'un raccordement normalisé. Le monoxyde de carbone est un gaz inodore, incolore qui tue encore.

VENTILATION

Le logement doit bénéficier d'un renouvellement de l'air et de plusieurs évacuations des émanations tels que les taux de pollution de l'air intérieur du logement ne constituent aucun danger pour la santé et que puissent être évitées les condensations, sauf de façon passagère.

L'aération du logement doit pouvoir être générale et permanente au moins pendant la période où la température extérieure oblige à maintenir les fenêtres fermées.

Les trois points principaux d'évacuation de l'air sont la salle de bain, la cuisine et les WC.

Les pièces principales (salle à manger, salon, bureau, chambres) doivent être pourvues d'entrées d'air (soit sur les coffres à volets s'ils existent, soit sur les châssis des fenêtres, car une ventilation maîtrisée apporte des économies d'énergie).

Le logement doit être doté des équipements habituels permettant d'y habiter normalement.

Un logement décent doit comporter certains éléments d'équipement de confort :

- une installation permettant un chauffage normal,
- une installation d'alimentation en eau potable et une évacuation des eaux usées,
- une cuisine comprenant un évier alimenté en eau chaude et froide et pouvant recevoir un appareil de cuisson,
- un WC séparé de la cuisine,
- un équipement pour la toilette (baignoire et/ou douche, lavabo) alimenté en eau chaude et froide permettant de garantir l'intimité personnelle,
- un ou plusieurs points lumineux dans chaque pièce,
- une ou plusieurs prises de courant dans chaque pièce,
- une alimentation télécom normalisée,
- une boîte aux lettres.

MARCHÉ FERMIER : LE GOÛT RETROUVÉ

Des producteurs locaux vous accueilleront chaque samedi du mois de 14h00 à 18h00 à la ferme Angus de Trélon, de Février à Novembre.

LE PADD : PROJET D'AMÉNAGEMENT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

PRÉSENTATION

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la CCSA (Communauté de Communes du Sud Avesnois) projetera le développement des douze communes du territoire pour dix ans, en remplacement des PLU (Plan Local d'Urbanisme) et POS (Plan d'Occupation des Sols). Il est actuellement en phase d'élaboration et sera finalisé en 2020. Durant cette période d'écriture, chaque habitant est invité à s'exprimer :

- au quotidien, dans les registres disponibles au siège de la CCSA et dans chaque mairie du territoire,
- lors des réunions publiques organisées tout au long de la procédure d'élaboration du PLUi.

COMPRENDRE LE TERRITOIRE

La première pièce du PLUi est le diagnostic du territoire. Cet état des lieux révèle les enjeux qui permettent de projeter le développement de la CCSA en matière de démographie, de logement, d'économie, d'environnement, ...

PRÉPARER L'AVENIR

Le projet de développement de la CCSA est affirmé dans la seconde pièce du PLUi appelée PADD (Projet D'aménagement et de Développement Durable). Ce document retrace les ambitions et les objectifs des élus de la CCSA pour dix ans.

Vous pouvez consulter la version prévisionnelle du PADD, soumise à concertation, en la téléchargeant sur le site cc-sudavesnois.fr

RÉUNION PUBLIQUE

Le vendredi 1^{er} mars 2019 à 18h30 à l'auditorium de l'Ecomusée de l'Avesnois à Fourmies, la CCSA vous invite à découvrir les grandes lignes du diagnostic et du PADD. Cette réunion publique, ouverte à tous les habitants et acteurs locaux, sera l'occasion d'échanger sur l'avenir du territoire. Venez nombreux !

Plus d'informations : CCSA – cc-sudavesnois.fr – 03 27 60 65 24 – contact@cc-sudavesnois.fr

ART-THÉRAPIE

La municipalité offre aux Trélonais l'appui d'une art-thérapeute. Vous pouvez rencontrer Madame Delannoy en la contactant auparavant (☎ 06.88.70.53.12.).

Ces ateliers d'art-thérapie permettent aux enfants d'exprimer leurs souffrances autrement que par des mots (peur du noir, de l'école, crainte d'être nul, manque de confiance en soi, violence...).

DÉTENDEZ-VOUS ET CULTIVEZ-VOUS AVEC L'AMICALE LAÏQUE

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE-MÉDIATHÈQUE

Le service de prêts (livres, CD, DVD et CD Rom) est ouvert le lundi de 09h00 à 12h00, le mercredi de 14h00 à 16h00, le vendredi de 16h45 à 18h00 et le samedi de 14h00 à 15h00.

Pour ceux qui le souhaitent, l'adhésion à l'Amicale Laïque est fixée à 5 € par an.

CLUB SCRABBLE

Le club scrabble duplicate vous accueille le lundi à 14h00 et le mardi à 20h00 à la bibliothèque.

CAFE LITTÉRAIRE

Réunion le jeudi 28 Mars 2019 de 14h00 à 16h00.

LES ACTIVITÉS DU CLUB CYCLOTOURISTE TRÉLONAIS

SORTIES PREVUES

03.03	7h45	Floursies	Marche et VTT
03.03	8h00	Macquenoise	Marche et VTT
10.03	7h45	Fontaine-au-Bois « Randonnée du bocage »	Marche et VTT
17.03	7h30	Etréaupont (non confirmé)	Marche et VTT
17.03	7h45	Thuin « Les 7 pêchés capitaux »	VTT
24.03	7h45	Dimechaux	Marche et VTT
30.03		Jogging des verriers	





LES ACTIVITÉS DU RÉVEIL BOULISTE

dimanche 03 Mars	Quadrettes ou quintettes mêlés
samedi 16 Mars	Quadrettes ou quintettes mêlés
samedi 30 Mars	Challenge

TRÉLON HANDBALL CLUB

LES RENCONTRES

09.03	15h00	GUESNAIN – TRELON	moins de 11 ans mixte
09.03	17h15	DOUAI – TRELON	moins de 15 ans
09.03	18h00	TRELON – BOUSBECQUE	seniors garçons
15.03	20h30	TRELON – VALENCIENNES	seniors filles
16.03	15h00	TRELON – WALLERS	moins de 11 ans mixte
16.03	17h00	TRELON – MONS-EN-BARŒUL	moins de 15 ans
23.03	15h00	CAMBRAI – TRELON	moins de 11 ans mixte
23.03	14h00	PAYS-DE-MORMAL – TRELON	moins de 15 ans
23.03	19h00	TRELON – MELANTOIS	seniors garçons
31.03	09h45	CAUDRY – TRELON	moins de 11 ans mixte
31.03	15h00	TRELON – FOURMIÉS	moins de 15 ans



BABY HAND

Une initiation au handball pour les enfants de 3 à 5 ans aura lieu le samedi 02 Mars 2019 de 10h00 à 11h00 à la salle des sports Marcel Beaumez.

Présence obligatoire des parents – 2 € par séance.

TENNIS DE TABLE

LES RENCONTRES

Départemental 1 Poule X	10.03	TRELON – VILLEREAU
	24.03	FERRIERE-LA-GRANDE – TRELON
Départemental 3 Poule Z	10.03	TRELON – BOUSIES
	24.03	MAUBEUGE – TRELON
Départemental 3 Poule AB	10.03	MAUBEUGE – TRELON
	24.03	TRELON – ASSEVENT
Vétérans poule C	08.03	TRELON – ONNAING
	22.03	RECQUIGNIES – TRELON



LA VIE DE L'AS TRÉLON

FOOTBALL SENIORS

Equipe A (D4)

03.03 : 15h00 TRELON – FERRIERE-LA-PETITE

17.03 : 15h00 ETRÉUNGT – TRELON

24.03 : 15h00 TRELON – FEIGNIES/AULNOYE-AYMERIES

02.03 : 16h00 U17 (D2)

09.03 : 16h00 U17 (D2)

23.03 : 16h00 U17 (D2)

30.03 : 16h00 U17 (D2)

Equipe B (D5)

BERLAIMONT – TRELON

SOLRE-LE-CHATEAU – TRELON

MARCHIENNES – TRELON

FOOTBALL JEUNES

AVESNELLES – TRELON

TRELON – CRESPIN

MARCHIENNES – TRELON

TRELON – LOUVROIL

CONCOURS DE CARTES

Les responsables de l'AST organisent un concours de cartes le samedi 23 Mars à partir de 19h00 à la salle des fêtes.

Buvette et petite restauration sur place.





JOGGING DES VERRIERS

« LA COURSE QUI A DU SOUFFLE »

La ville de Trélon et le Club Athlétique Fourmisien organisent le samedi 30 Mars le 22^{ème} jogging des Verriers sous l'égide des règlements édictés par la Fédération Française d'Athlétisme. Cette course allie sport et nature.

Elle compte pour le challenge belge Jean-Pierre Guérit.

DEPARTS

15h00 : années 2010/2011/2012	500 mètres (2 €)
années 2006/2007/2008/2009	1 500 mètres (2 €)
15h20 : années 2002/2003/2004/2005 et adultes débutants	4 000 mètres (3 €)
16h00 : années 2001 et antérieures	11 000 mètres (6 €)

INSCRIPTIONS ET RECOMPENSES

Les dossards seront remis à la salle des fêtes de 13h30 à 15h45.

Bulletin d'inscription à retirer en mairie ou possibilité de s'inscrire par courriel joggingdesverriers@ville-trelon.fr. Un certificat médical autorisant la pratique de la course en compétition datant de moins d'un an (ou pour les licenciés FFA : la photocopie de la licence) est obligatoire. Pour les mineurs, une autorisation parentale signée est indispensable.

Les inscriptions seront closes le vendredi 29 Mars à 17h00. Elles pourront être acceptées le jour de l'épreuve à la salle des fêtes à partir de 13h30 (une majoration de 2 € sera alors appliquée).

Les résultats seront proclamés aux environs de 18h00 à la salle des fêtes. Des coupes, des lots et un tirage au sort (paniers de produits du terroir et V.T.T.) devraient motiver tous les «accros» de la course à pied.

ÉCOLE DE LA DEUXIÈME CHANCE : E2C

OBJECTIFS

L'E2C est un dispositif « égalité des chances », consistant à proposer un parcours, à l'école et en entreprise, à des jeunes qui sont éloignés de l'emploi, avec très souvent d'autres problématiques (échec scolaire, logement, santé, justice, handicap, mobilité...) et qui n'ont pas le minimum d'acquis sociaux et d'environnement propice, pour s'en sortir sans un accompagnement individualisé et soutenu dans la durée. L'objectif de l'E2C Grand Hainaut est d'amener le stagiaire à découvrir plusieurs filières professionnelles afin qu'il ait une réelle connaissance des métiers et du monde propre à l'entreprise, indépendamment des stéréotypes sexués. De plus, la citoyenneté est un thème majeur abordé lors des séances pédagogiques.

L'E2C s'adresse donc à des demandeurs d'emploi de 18 à 25 ans, sans qualification, sortis du système scolaire depuis au moins six mois.

RENSEIGNEMENTS

Ecole de la deuxième chance – 38 bis, rue Edouard Flament – 59610 FOURMIES

☎03.27.53.36.90



ACCUEIL DE JOUR AU CHEMIN VERT

La maison de retraite du Chemin Vert propose un accueil de jour du lundi au vendredi de 10h00 à 17h00 pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'autres maladies apparentées.

Ce dispositif permet à la personne accompagnant le malade de souffler moralement et physiquement.

Tarif : 10 € par jour repas du midi compris hors frais de transport.

Renseignements complémentaires au ☎03 59 21 00 00

SERVICE JEUNESSE

Des ateliers créatifs pour les jeunes auront lieu dans les locaux de la médiathèque (rue Victor Hugo) les mercredis 6,13 et 20 Mars de 14h00 à 15h30.

SAINT PANSARD

LA PRÉPARATION



Le samedi 09 Mars, la caravane publicitaire partira à 14h30. Rendez-vous au café Le Nelson des Pansards ainsi que des musiciens volontaires pour y participer et vendre des billets de tombola.

La Confrérie tiendra des permanences le vendredi 15 Mars de 14h00 à 18h00 et le samedi 16 Mars de 10h00 à 12h00 à la mairie annexe. Vous pourrez y acheter la **bière de Saint Pansard brassin 2019**. (3,50 € la bouteille de 75 cl ; 2,50 € le verre ; 11 € le coffret cadeau). Pour le carnaval, y seront également en vente la chemise adulte (10 €), la chemise enfant (8 €), le bonnet (5 €), le foulard (5 €) et le loup noir (2 €).

LA SAINT PANSARD

Afin que la fête se déroule dans de bonnes conditions, l'ordre du cortège devra être respecté : le policier municipal, le groupe Sambarioca, le char, la bâche du football, la bâche des pansards adultes, la musique, la bâche des petits et le groupe Los-Anorios.

Le cortège se rassemblera le dimanche 17 Mars à 13h45 rue Roger Salengro pour un départ à 14h00. L'itinéraire empruntera les rues Roger Salengro (Foyer Claude Jourdain 14h00 – 14h30), de Verdun, la Place de la Piquerie (buvette tenue par l'association « Nos Jours Heureux » 15h00 – 15h30), les rues François Ansieau (brasserie Le Saint Hubert 15h50 - 16h20), Clavon-Collignon (Atelier-musée du verre avec buvette tenue par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers : 17h00 – 17h30), de la Halle, Léon Gambetta (La Taverne d'Angéolo 17h50 – 18h20), la Place Joffre, les rues Delval, Victor Hugo, de la Liberté, Aristide Briand, (café Le Nelson 18h45 – 19h15), Aristide Briand, les Places Jean Jaurès et de l'église.

Le rondo final et l'autodafé débiteront vers 19h30 sur la Place Jean Jaurès.

HORAIRES DES MESSES DU MOIS

samedi 02 Mars	SAINS-DU-NORD (18h00)
dimanche 03 Mars	OHAIN (09h30) – FOURMIES Notre Dame (11h00)
mercredi 06 Mars (Cendres)	FOURMIES Notre Dame (10h00) – GLAGEON (19h00)
samedi 09 Mars	TRELON (18h00)
dimanche 10 Mars	RAINSARS (09h30) – FOURMIES Notre Dame (11h00)
samedi 16 Mars	WIGNEHIES (18h00)
dimanche 17 Mars	BAIVES (09h30) – FOURMIES Notre Dame (11h00)
samedi 23 Mars	ANOR (18h00)
dimanche 24 Mars	FERON (09h30) – FOURMIES Notre Dame (11h00)
samedi 30 Mars	WIGNEHIES (18h00)
dimanche 31 Mars	TRELON (11h00)

LES JOYEUX DRILLES

LES JOYEUX DRILLES



Club tricot	lundi de 14h à 17h
Club activités manuelles	mercredi de 14h à 17h
Club jeux (tarot, belote, scrabble, etc)	vendredi de 14h à 17h

La cotisation est de 15 € pour une année.

Renseignements auprès de Madame Brigitte Williame (☎ 06.42.28.28.71) ou de Monsieur Jean-Michel Barthélémy (☎ 06.43.97.29.67).

THÉÂTRE HUMORISTIQUE : OUI !

Avec la génération du Net, on se rencontre sur Meetic, on se déclare sur Skype, on se trompe sur Badoo, on annonce le divorce sur Facebook et on vend la maison sur Le bon coin.

Pour éviter ce triste scénario, deux jeunes tourtereaux qui veulent s'épouser font appel à un spécialiste, pour prendre à bras le cœur l'organisation de cette journée qu'ils veulent mémorable.

En amour, les coups bas sont particulièrement recommandés, et pourtant les négociations dégènèrent même si la friction crée l'orgasme, chacun souhaitant apporter sa touche personnelle à la cérémonie.

Dans ce momentané ménage à trois très particulier comme vous le découvrirez d'entrée de jeu, les sous-entendus, les non-dits et les petites piques enveniment une situation explosive et hilarante qui font de cette comédie souriante un hymne à la tolérance et au respect de l'autre.

Samedi 27 Avril 2019 à 20h30 salle des fêtes

Réservation en mairie à partir du lundi 01 Avril 2019 (☎03.27.60.82.20)

Entrée : 15 € (gratuite jusque 12 ans)

EXPOSITION MÉMOIRE VERRIÈRE DE BOUSSOIS

L'Espace Industriel Jean Borel vous rappellera l'histoire du patrimoine professionnel et familial des « Glaces de Bousois ». Cet espace sera ouvert au public les dimanches 24 Mars, 28 Avril, 19 Mai, 23 Juin et 27 Octobre de 14h00 à 18h00.

D'autres possibilités vous sont offertes (contacter par 📞 06 95 02 07 62 ou par courriel : lionel.maine@gmail.com).

SCÈNES DE MÉNINGES EN AVESNOIS

En Septembre 2019, l'association « Scènes de Méninges en Avesnois » présentera un spectacle promenade sur le site de la Galoperie à Anor sur le thème transfrontalier « La contrebande et la douane » à travers l'histoire.

Pour coller le plus possible à la réalité, les organisateurs ont besoin de toutes les anecdotes, de toutes les « petites » histoires vécues soit du côté des douaniers soit du côté des contrebandiers.

Vous pouvez les déposer à la mairie ou à la bibliothèque ou les transmettre par courriel à l'adresse suivante : scenedemeningesenavesnois@gmail.com

Merci de votre précieuse contribution.

QUINZAINE DU CONTE TRANSFRONTALIÈRE **SPECTACLES POUR LES ÉLÈVES DES ÉCOLES DE TRÉLON**

Lundi 18 Mars à 14h15	CM1 – CM2	« Jeu de cette famille » par Hélène BEUVIN Auditorium de l'écomusée de l'Avesnois à Fourmies
Jeudi 28 Mars à 09h15	Maternelle	« Givrés » par Anne GRIGIS Théâtre Jean Ferrat à Fourmies

SPECTACLE TOUT PUBLIC À PARTIR DE 7 ANS

La conteuse Anne GRIGIS présentera son spectacle « Peau de vieille », mêlant conte et violon, le vendredi 29 Mars à 20h00 à la salle des œuvres.

Chassée par son père pour une parole incomprise, harcelée par les hommes dans la rue, une jeune fille se cache sous une peau de vieille et s'en va parcourir le monde. Un conte sur les apparences et appartenances, plein de soleil, de poussière, de rencontres éphémères et de chansons avec en plus l'amour qui met son grain de sel là où on ne l'attend pas.

Entrée gratuite sans réservation.





DÉTENDEZ-VOUS ET CULTIVEZ-VOUS AVEC ÉCHANGES ET DIALOGUES

FONCTIONNEMENT DES CLUBS EN MARS

Tous renseignements sur l'activité des clubs sont à demander au secrétariat : 03 27 59 72 03

Club	Horaires	Animateur
Anglais	Tous les lundis de 15h à 17h	Marie-Bernard Naveau 03 27 59 77 32
Couture	Tous les jeudis de 14h à 16h	Annette Vandesande 03 27 59 55 41
Espagnol	Les mercredis 13 et 20 de 16h à 17h30	Mireille Carlier 06 31 42 26 48
Informatique	Tous les lundis de 9h30 à 11h45 et les mardis de 9h30 à 12h et de 14h à 16h Vidéo les mardis de 16h à 18h	Patricia Drouard 03 27 60 52 70
Casse-têtes	Les mercredis 6 et 27 de 14h30 à 17 heures	Françoise Collet 03 27 60 41 24
Remue-Méninges	Les jeudis 17 et 31 de 9h30 à 12 h	André Wautriche 06 01 99 34 62
Tai Chi Chuan	Tous les mardis de 19h à 20h30	Andrée Aithnard 03 27 59 72 03 Lucia Marchant

TRANSPORT À LA DEMANDE

Momentanément suspendu depuis le lundi 31 Décembre 2018, le service « Transport à la demande » est de nouveau opérationnel depuis le lundi 18 Février 2019 sur le territoire de la Communauté de Communes du Sud-Avesnois.

Destiné aux personnes qui se rendent sur leur lieu de travail, vont en formation ou répondent à un rendez-vous d'embauche ou d'insertion, ce service fonctionne du lundi au vendredi de 6h00 à 9h00, de 12h00 à 14h00 et de 17h00 à 21h00.

Pour en bénéficier, la réservation est obligatoire au 0.801.820.016 (appel gratuit). Le coût du déplacement est de 2€ l'heure de trajet.

FRANCE ALZHEIMER NORD

Vous qui, au quotidien, êtes en charge d'apporter aide et soutien à un de vos proches malade d'Alzheimer, vous pouvez bénéficier d'une « formation conseil » gratuite. Pendant ces cinq rencontres, une psychologue et une bénévole de l'association France Alzheimer Nord vous apporteront des informations ainsi que des conseils pour mieux connaître la maladie, savoir comment solliciter les aides matérielles et financières, assurer au mieux l'accompagnement au quotidien de la personne malade, ainsi que continuer à communiquer avec elle.

Cette formation se déroulera dans les locaux de l'ADAR, 54 rue Berthelot à Fourmies les vendredis 1^{er}, 08, 15, 22 et 29 Mars 2019 de 14h00 à 17h00.



Des bulletins d'inscription sont disponibles à la mairie.

Renseignements et inscriptions par courriel : francealzheimer nord@gmail.com ou 03 27 80 65 08

OUVERTURE DES SERVICES DU TRÉSOR PUBLIC

La perception de Trélon est ouverte au public les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00. Fermeture le vendredi.

PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS

Le Service d'Information et de Soutien aux Tuteurs Familiaux (SISTF) est un service à destination des familles ou particuliers qui exercent ou qui souhaitent exercer une mesure de protection pour un proche. Le SISTF propose des rencontres individuelles et des réunions collectives pour les personnes et les familles qui se posent des questions sur l'exercice du mandat de protection confié par le Juge des tutelles.

Si vous êtes intéressé ou concerné, une réunion est organisée le jeudi 07 Mars 2019 à 16h00 dans les bureaux de l'UTPAS (l'Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale) à Avesnes-sur-Helpe (64 rue Léo Lagrange – salle Aubergine).

JOURNÉE DE LA RURALITÉ

Les élus de la Communauté de Communes du Sud-Avesnois vous invitent à participer à la quatrième journée de la ruralité le vendredi 15 Mars 2019 dès 9h00 au centre de conférence du Val Joly.

LA MATINÉE

9h00 : accueil et café

9h30 : présentation du plan d'action de la CCSA

9h45 : Qu'est-ce qu'un Projet Alimentaire Territorial ?

10h30 – 12h30 : ateliers participatifs

12h30 : pause déjeuner (réservation souhaitée par mail

à l'adresse suivante : e.mariani@cc-sudavesnois.fr)

L'APRÈS-MIDI

14h00 – 15h30 : ateliers participatifs

15h45 : restitutions et conclusion

20h00 : projection du documentaire « Regards sur nos assiettes » de Pierre Beccu

LES THEMES DES ATELIERS PARTICIPATIFS

Les ateliers proposés :

- Comment nourrir localement le territoire ?
- On mange quoi aujourd'hui en Avesnois ?
- 2050, on produit et on mange quoi en Avesnois ?
- C'est quoi le bien-être alimentaire ? C'est quoi la santé alimentaire ?
- Comment adapter notre façon de consommer pour faciliter notre alimentation locale ?

Renseignements : 03.27.60.65.27 – 07.86.30.86.26 www.sud-avesnois.fr /facebook

FORMATION AUX MÉTIERS DU BÂTIMENT



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**
HAUTS-DE-FRANCE

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-France organise des formations pour tous les publics.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez participer aux ateliers ci-dessous :

- Découverte des métiers et des formations,
- Qu'est-ce que l'alternance ?,
- « Se vendre »,
- Visite des locaux,

les mercredis 06 et 20 Mars de 14h00 à 16h30 au CMA antenne formation, 171 avenue du Général de Gaulle – 02260 LA CAPELLE (Tel : 03.23.97.22.27).

HORAIRES DE LA POSTE

La poste de Trélon est ouverte le lundi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le samedi de 09h00 à 12h00.

La levée a lieu à 14h00 du lundi au vendredi et à 12h00 le samedi.

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Les bureaux de la mairie sont ouverts du lundi au vendredi de 09h à 12h et de 13h30 à 17h30.



SERVICES MÉDICAUX DE GARDE

Médecins

En cas d'urgence :

- la semaine de 20h à minuit,
- le samedi de 12h à minuit,
- le dimanche de 8h à minuit,

vous devez composer le **(03.20.33.20.33)**, un médecin régulateur vous répondra. Après minuit, ce numéro bascule vers le 15 (SAMU),

Pharmacies (lieu, modalités d'accès, horaires....)

Il ne faut plus appeler la gendarmerie mais contacter Service de gardes qui vous informe

- par téléphone : 0 825 74 20 30 (coût de l'appel : 0,15 € la minute)
- par internet : www.servigardes.fr

Infirmières

Veuillez appeler votre infirmière habituelle,

- Mme FOSSÉ ou Mme BOUGARD/GUILAIN (📞 07.83.88.98.87)
- Mme WILLIAME ou Mme HENNECHART (📞 06.83.24.48.40)
- Mme PAVOT ou Mme RONVAL (📞 06.77.61.26.49)
- Mme RENAUX (📞 09.50.15.14.24/ 📞 06.30.27.93.53) ou Mme CAPELIER-DUPONT (📞 07.70.02.03.08)

ÉTAT CIVIL

BIENVENUE

Tom ESCODA, né le 28 Janvier 2019 à MAUBEUGE (Nord), (29 bis rue de la Liberté)

Constance JEANNOT MESTDAGH, née le 10 Février 2019 à FOURMIES (Nord), (15 rue du Fourneau)

Antoine FRESSANCOURT, né le 12 Février 2019 à FOURMIES (Nord), (16 rue Bellevue)

SOUVENIR

Madame Jeanne SENECHAL, décédée le 30 Janvier 2019 à HIRSON (Aisne), à l'âge de 92 ans (10 Impasse Ramon)

Madame Yvonne MAHIEU veuve MOTTE, décédée le 08 Février 2019 à TRELON (Nord), à l'âge de 94 ans (2 Chemin Vert)

TRÉLON LOISIRS

LA PENSÉE DU MOIS :

« CERTAINS VIVENT DES CONTES DE FÉE. MOI, J'AI MES COMPTES DE FAITS.
A CHACUN SA VIE ... »

Gilles ABADIE

CE POÈME POUR VOUS CONVIER À LA SOIRÉE CONTE ORGANISÉE À TRÉLON :



LE PETIT POU CET

Le petit Poucet
A semé
Tant de cailloux
Un peu partout,
Des gris, des bleus,
Des sans-couleur,
Des pailletés,
Des pour toute heure...

Qu'on en a fait
La Voie Lactée.

Jacqueline et Claude HELD

À VOUS DE JOUER :

CONFIRMES

HORIZONTALEMENT

- I Mondialise
- II Dommages de guerre – Roule celui qui galope
- III Temps variable – Accélérateur à pied
- IV Sortie d'enceinte – Long métrage chinois – Mal mise au jour
- V Deux consonnes – Frère de Cham
- VI Interjection – Instrument à cordes
- VII Clarifiées
- VIII En costume de peau – Bradypte renversé
- IX Introduit le gérondif – Aime les exercices de physique
- X Souverain triste – Empereur romain

VERTICALEMENT

- 1 Sirops aromatisés
- 2 Département de Haute-Normandie – Atterri mais loin de la terre
- 3 Démenties – Article
- 4 Pronom personnel – Ancien état de l'Allemagne du Nord
- 5 Effectif – Pour un docteur, pas pour un médecin
- 6 Prise d'air
- 7 Point commun
- 8 Biture – Deux consonnes
- 9 Rivière de l'est de la France – Expulse de bas en haut
- 10 Bêtes noires – Sur la portée

DEBUTANTS

HORIZONTALEMENT

- I Evite le particulier
- II Richesses archéologiques – Bétaillère hippophagique
- III Longue période – Piqueur à cheval
- IV Apparue – Etalon pékinois – A vu le jour en pagaille
- V Secteur Postal – Fils aîné de Noé
- VI Feu vert en Russie – Monte-charge
- VII Eclairées
- VIII Ne cachent rien – Paresseux culbuté
- IX Indique la matière – Fair-play
- X Seigneur, roi ou empereur – Père adoptif de Trajan

VERTICALEMENT

- 1 Se dégustent fraîches l'été
- 2 Coule à Chartres – Posé de préférence sur un beau quartier
- 3 Réfutées – Largeur
- 4 Indique le lieu – Son bleu est célèbre
- 5 Etabli – Compagnon de qualité
- 6 Désir
- 7 Exceptionnel
- 8 Ebriété – Symbole d'unité d'angle
- 9 Département de la Franche-Comté – Tourne à contresens
- 10 Opposants – A sa clef